

SOCIETE DE PARTICIPATION D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 603 668 euros
Siège social : 5 Rue Morane-Saulnier
65000 TARBES
328 768 544 R.C.S. TARBES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à - 4 400 253 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 4 400 253 euros

En totalité en diminution du compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 6 330 311 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

1 500 000,00 euros, soit 28,9894 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 51 688,1002 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 448 310,424 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

900 000,00 euros, soit 17,3936 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 31 012,89 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 868 987,11 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 04 Juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société FINANCIERE ANDALIB

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise 5 RUE MORANE SAULNIER 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET* 32876854400095		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122025					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	928	AC	928		
		CX		CQ			
		AF	1 008	AG	967		
		41					
		AH		AI			
		AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL		AM			
		AN	2 116	AO	2 116		
		AP		AQ			
		AR	8 360	AS	5 610		
		2 750					
		AT	163 243	AU	99 639		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AV		AW			
		CS	12 303 808	CT	5 833 300		
		6 470 508					
		CU		CV			
		BB	1 786 516	BC	1 786 516		
		BD		BE			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	BF		BG			
BH		85	BI	85			
TOTAL (II)		BJ	14 266 064				
		BK	5 940 444				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL		BM	COPIE CERTIFIEE CONFORME		
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CRÉANCES	BV	27 856	BW	27 856		
		BX	119 352	BY	119 352		
		BZ	36 933 881	CA	9 485 533		
		27 448 348					
		CB		CC			
	DIVERS	CD		CE			
		CF	1 125 377	CG	1 125 377		
Comptes de régularisation	CH	89 486	CI	89 486			
	TOTAL (III)		CJ	38 295 951			
			CK	9 485 533			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	52 562 015	1A	15 425 978		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 786 516	(3) Part à plus d'un an :	CR	36 822 684
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SOPIC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 603 668)			DA	603 668	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	60 366	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	10 730 565	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(4 400 253)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	6 994 345	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 605 674	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	27 167 817	
	Instruments financiers à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	97 455	
	Dettes fiscales et sociales			DY	270 586	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	160	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	30 141 692		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					37 136 037	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 973 875
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SOPIC

Néant ☐ *

			Exercice N				Total	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	997 320	FH		FI	997 320	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	997 320	FK		FL	997 320	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	9 184 481	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	858	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 182 659	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	879 406		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	68 984		
Salaires et traitements*					FY	1 000 033		
Cotisations sociales (10)					FZ	288 105		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*				GA	15 023	
		Sur immobilisations	- dotations aux dépréciations			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	9 485 533	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
Autres charges (12)					GE	2 708		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 739 792		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 557 133)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	1 786 977	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	132 895	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	847 023	
	Reprises sur dépréciations					GM	5 818 300	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	5 665	
	Total des produits financiers (V)					GP	6 670 988	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	5 833 300	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 335 225	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	5 665	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	11 174 190	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 503 203)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(4 406 253)		

Désignation de l'entreprise SOPIC		Néant ☐	
		Exercice N	
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(6 000)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 640 624
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 040 877
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 400 253)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	(6ter) Dont - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
		dont cotisations facultatives Madelin A10	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

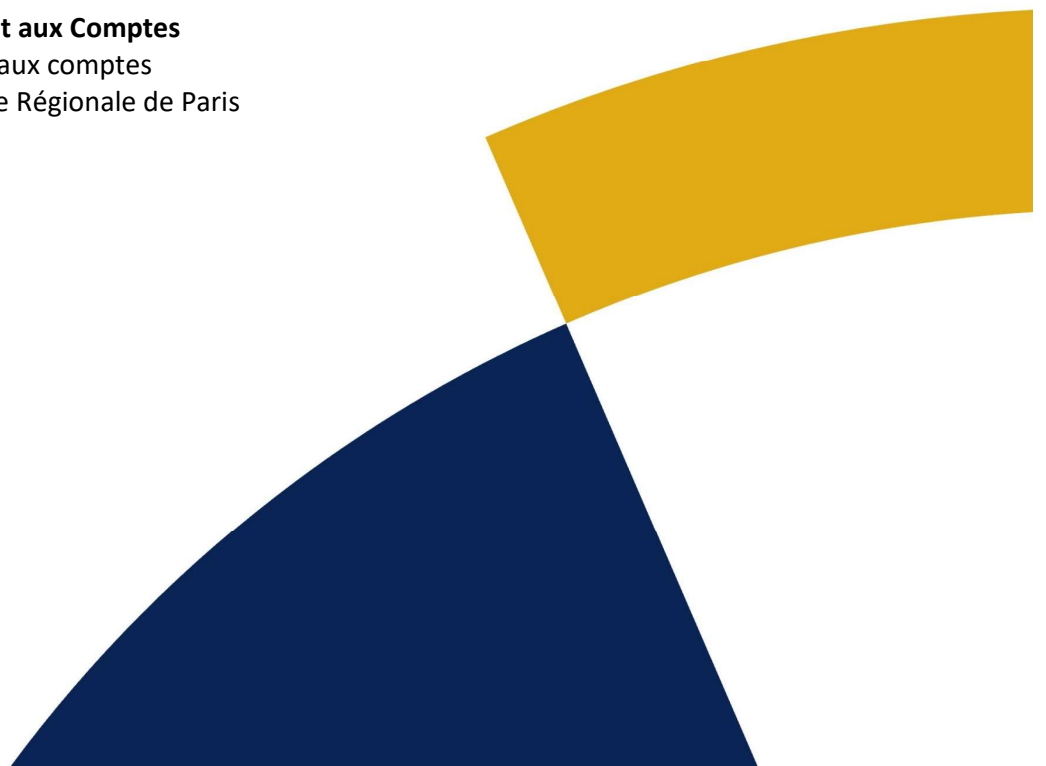
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SOPIC SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOPIC SAS

5 rue Morane-Saulnier
65000 TARBES

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Incertitude sur la continuité d'exploitation et événements postérieurs » à la clôture de l'annexe des comptes annuels.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels des comptes concernant l'application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participation et au calcul des provisions pour dépréciations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves BOIX
Associé

Bilan Actif

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	928	928		
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 008	967	41	142
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 008	967	41	142
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 116		2 116	
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 360	5 610	2 750	4 104
Autres immobilisations corporelles	163 243	99 639	63 604	76 084
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	173 719	105 249	68 470	80 188
Immobilisations financières				
Participations	12 303 808	5 833 300	6 470 508	421 737
Créances rattachées à des participations	1 786 516		1 786 516	482 578
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	85		85	85
TOTAL immobilisations financières :	14 090 409	5 833 300	8 257 109	904 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	14 265 135	5 939 516	8 325 620	984 729
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	27 856		27 856	54 415
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	119 352		119 352	435 566
Autres créances	36 933 881	9 485 533	27 448 348	37 886 787
Charges constatées d'avance	89 486		89 486	113 732
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	37 142 719	9 485 533	27 657 186	38 436 085
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				1 000 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 125 377		1 125 377	1 402 530
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 125 377		1 125 377	2 402 530
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	38 295 951	9 485 533	28 810 418	40 893 030
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	52 562 015	15 425 978	37 136 037	41 877 759

Bilan Passif

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 603 668	603 668	603 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	60 366	60 366
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 730 565	14 709 729
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(4 400 253)	(3 979 165)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 994 345	11 394 599
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		650 000
Autres emprunts obligataires		4 511 279
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 605 674	24 851 073
Emprunts et dettes financières diverses (2)	27 167 817	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 455	83 455
Dettes fiscales et sociales	270 586	338 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	160	9 053
Produits constatés d'avance		39 305
TOTAL DETTES (III) (1)	30 141 692	30 483 160
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	37 136 037	41 877 759

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

SOPIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	997 320		997 320	893 324
Montant net du chiffre d'affaires	997 320		997 320	893 324
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			9 184 481	7 288 904
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			858	11
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			10 182 659	8 182 239

Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	879 406	882 766
Impôts, taxes et versements assimilés	68 984	66 503
Salaires	1 000 033	996 903
Cotisations sociales	288 105	737 392
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 023	17 420
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 485 533	9 184 481
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	2 708	121
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 739 792	11 885 585

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 557 133)	(3 703 346)
---	--------------------	--------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

SOPIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 557 133)	(3 703 346)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	1 786 977	482 583
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	132 895	71 894
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	847 023	923 644
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 818 300	375 000
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	5 665	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	6 670 988	1 298 644
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 833 300	5 818 300
Intérêts et charges assimilées (3)	5 335 225	348 228
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	5 665	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	11 174 190	6 166 528
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(4 503 203)	(4 867 883)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(4 406 253)	(8 160 540)
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		4 231 365
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		50 379
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		4 180 986
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(6 000)	(390)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	18 640 624	14 194 831
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	23 040 877	18 173 996
BÉNÉFICE OU PERTE	(4 400 253)	(3 979 165)

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier le règlement des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Outre le changement de méthode comptable lié à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06, le principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respecté.

La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article L.123 17 du Code de commerce. En revanche, s'agissant également d'un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122 1 du PCG, ce changement n'a pas à être justifié.

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n°2022 06 relatif à la modernisation des états financiers modifie le Plan comptable général. Il s'applique obligatoirement à compter du 1er janvier 2025 et entraîne notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression des transferts de charges,
- des modifications du modèle de bilan et du compte de résultat,
- des clarifications de présentation et reclassements liés à la structure des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis conformément à ce nouveau règlement. Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Il n'y a pas d'impact suite au changement de méthode.

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- Logiciels	10 ans
-------------	--------

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 ans
- Installations générales, agencements et aménagements	15 ans
- Matériels de bureau et informatique	3 et 5ans
- Mobilier	10ans

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) StocksEn-cours de production de biens :

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains,
- les travaux d'aménagement et de construction,
- les taxes d'urbanisme,
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probables,
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- les frais commerciaux affectables,
- les frais de ventes aux investisseurs,
- les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

g) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux de rotation : faible
- Taux d'actualisation de 3.96%
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2025 à 160 K€ . Le montant externalisé s'élève à 49 K€.

h) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Le résultat des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

i) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

j) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

" Abandon de comptes courant" :

Afin de soutenir financièrement ses filiales, SOPIC a consenti des abandons partiels de compte courant pour un montant total de 5 000 000€.

Ces abandons sont assortis d'une clause "de retour à meilleure fortune".

k) Comptes consolidés

La société SOPIC est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

l) Faits marquants de l'exercice

La société SOPIC a participé à l'Augmentation de capital de SOPIC PARIS à hauteur de 10.998 actions ordinaires, et a libéré le montant de sa souscription par compensation avec le montant d'une créance liquide et exigible détenue sur la Société soit la somme de six millions quarante-huit mille neuf cent (6.048.900) euros.

m) Incertitude sur la continuité d'exploitation et évènements postérieur à la clôture

Les comptes annuels de la société Sopic ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation, en application des dispositions du Plan Comptable Général.

L'appréciation de la continuité d'exploitation repose notamment sur les hypothèses retenues dans le business plan de la société Sopic SAS élaboré par la direction. À ce titre, la valorisation du groupe conduit à conclure à l'absence d'incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre normalement son activité.

Toutefois, un événement postérieur à la clôture est susceptible d'affecter cette appréciation.

Dans le cadre du litige opposant la société Financière de Mars à la société Sopic Investissement, relatif au paiement de la cession de 7 100 actions réalisé le 26 juin 2020. La société Financière de Mars a procédé, le 19 février 2025, à des saisies conservatoires portant sur les créances en compte courant d'associé détenues par Sopic Investissement dans la société Sopic SAS, à hauteur de 4,26 M€.

Par jugement rendu en première instance le 12 mai 2026, la société Sopic Investissement a été condamnée à verser à la société Financière de Mars la somme de 2 840 K€, assortie d'intérêts au taux légal.

En conséquence, la société Financière de Mars est en mesure de poursuivre l'exécution des saisies conservatoires et de solliciter auprès de la société Sopic SAS le remboursement du compte courant d'associé détenu par Sopic Investissement, sur lequel portent lesdites saisies, en règlement de sa créance sur cette dernière.

La société Sopic Investissement a le 13 mai 2026 interjeté appel du jugement, en vue d'obtenir l'annulation de la décision rendue en première instance en faveur de la société Financière de Mars.

En cas d'issues défavorables des différentes procédures en cours, SOPIC SAS pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Etat libre

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du01/01/25 au 31/12/25
Edition du04/06/26
Devise d'éditionEURO

Le montant des honoraires 2025 de commissariat aux comptes, cabinet PKF Arsilon Commissariat aux Comptes s'élève à 11 000€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 008		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 936		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			2 116
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 360		
Installations générales, agencements et divers	14 002		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	148 798		1 089
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	171 160		3 205
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	6 722 615		7 855 952
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	85		
TOTAL immobilisations financières :	6 722 700		7 855 952

TOTAL GÉNÉRAL

6 895 796

7 859 156

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles			1 008	
TOTAL immobilisations incorporelles :			1 936	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			2 116	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements				
Install. techn., matériel et out. industriels			8 360	
Installations générales, agencements et divers			14 002	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique		646	149 241	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		646	173 719	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations		488 243	14 090 324	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			85	
TOTAL immobilisations financières :		488 243	14 090 409	

TOTAL GÉNÉRAL

488 889

14 266 064

Amortissements

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.			928			928
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10	LINEAIRE	866	101		967
TOTAL immobilisations incorporelles :			1 795	101		1 896
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. construction						
Installations techn. mat. et outillage industriel	5	LINEAIRE	4 256	1 354		5 610
Inst. générales, agencements et divers	15	LINEAIRE	10 376	36		10 412
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 / 5 /10	LINEAIRE	76 341	13 532	646	89 227
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			90 972	14 922	646	105 249
TOTAL GÉNÉRAL			92 767	15 023	646	107 144

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	5 818 300	5 833 300	5 818 300	5 833 300
	9 184 481	9 485 533	9 184 481	9 485 533
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	15 002 781	15 318 833	15 002 781	15 318 833

TOTAL GÉNÉRAL	15 002 781	15 318 833	15 002 781	15 318 833
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 786 516	1 786 516	
Prêts			
Autres immobilisations financières	85		85
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 786 601	1 786 516	85
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	119 352	119 352	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	6 390	6 390	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 556	15 556	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	671	671	
État - Divers			
Groupe et associés	36 822 684		36 822 684
Débiteurs divers	88 579	88 579	
TOTAL de l'actif circulant :	37 053 233	230 549	36 822 684
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	89 486	89 486	

TOTAL GÉNÉRAL	38 929 320	2 106 551	36 822 769
----------------------	-------------------	------------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 605 674	2 605 674		
Emprunts et dettes financières divers	129 132		129 132	
Fournisseurs et comptes rattachés	97 455	97 455		
Personnel et comptes rattachés	21 624	21 624		
Sécurité sociale et autres organismes	169 516	169 516		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	54 264	54 264		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	25 182	25 182		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	27 038 685		27 038 685	
Autres dettes	160	160		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	30 141 692	2 973 875	27 167 817	
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	--

Charges à Payer

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du01/01/25 au 31/12/25
Edition du04/06/26
Devise d'éditionEURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	129 132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 568
Dettes fiscales et sociales	41 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	228 246

SOPIC

e
s

Période du
Edition du
Devise d'édition

01/01/25 au 31/12/25
04/06/26
EURO

TOTAL	1 792 275
-------	-----------

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	89 486	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	89 486	

Composition du Capital Social

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du01/01/25 au 31/12/25
Edition du04/06/26
Devise d'éditionEURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	51743	
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	51743	

Le capital est composé de 35 643 parts à 16.48€ la part et de 16 100 parts à 1€.

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	603 668			603 668
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	60 366			60 366
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	14 709 729		3 979 165	10 730 565
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(3 979 165)	(4 400 253)	(3 979 165)	(4 400 253)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	11 394 599	(4 400 253)		6 994 345

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	SOPIC INVESTISSEMENT
Siège	5 RUE MORANE-SAULNIER 65000 TARBES
N° d'identification si entité française	378653885
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	5 RUE MORANE-SAULNIER 65000 TARBES
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	
Siège	
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	

Effectif Moyen

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du01/01/25 au 31/12/25
Edition du04/06/26
Devise d'éditionEURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	11	

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "g" règles et méthodes comptables	
Abandons partiels de compte courant assortis de clause de retour à meilleure fortune : Cf "j" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	1 925 000
- Non cession de part : B14, LE FLOREAL, GUJAN ALLEE DES PLACES SEIGNOSSE MARTICHOT,	
- Caution solidaire : LE CADRAN (800K€), PIC DU JER (1000K€)	1 800 000
- Garantie à première demande :	125 000

TOTAL	1 925 000
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
<u>Autres engagements reçus :</u>	2 345 107
- Garantie de l'état sur les PGE : 90% de 2 605 674.47	2 345 107

TOTAL	2 345 107
--------------	------------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

01/01/25

au 31/12/25

04/06/26

EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires Commerces	351 968
Honoraires Logements	585 494
Refacturations Intra-groupe	57 043
Refacturations Hors-groupe	2 815

	TOTAL	997 320
--	-------	---------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	997 320

	TOTAL	997 320
--	-------	---------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(4 400 253)	
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	(4 400 253)	

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Douanes et soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 04/06/26
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Produits sur cession éléments financiers	5 665	767000
Autres produits financiers	7 846	768000
Intérêts de comptes courants	839 177	768500
Reprises sur provisions financières	5 818 300	786600

TOTAL	6 670 988	
-------	-----------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts des emprunts et dettes	78 786	661100
Intérêts bancaires sur opérations de financement	14	661600
Charges sur cessions d'éléments financiers	5 665	667000
Intérêts de comptes courants	5 256 426	668000
DAP aux dépréciations des éléments financiers	5 833 300	686600

TOTAL	11 174 191	
-------	------------	--

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Liste des Filiales et Participations
SAS SOPIC

Liste des Filiales et Participations
SAS SOPIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25

	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus	1. Renseignements des Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).									
2. Renseignements des Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).										
3. Total des filiales et participations (1+2)										